

Librairie musicale : mode d'emploi

	LONG MÉTRAGE	TÉLÉFILM	DOCUMENTAIRE	PUB RADIO ET TV	FILM INSTITUTIONNEL	ÉMISSION DE DIRECT	AUTRES PROGRAMMES TV	AUTRES UTILISATIONS : SITE INTERNET, ATTENTE TEL, COMPILATION, PRODUITS SPÉCIAUX ETC.
1 CHOISIR LA MUSIQUE	Vous pouvez faire votre choix sur les sites internet disponibles sur www.librairiesmusicales.fr/producteurs.asp Des conseillers musicaux sont aussi à votre disposition pour faire des recherches à partir d'un brief. Selon les cas une sélection de titres (sur CDs ou par mp3) vous sera envoyée gracieusement.							
2 RÉUNIR LES INFORMATIONS	Avant de nous contacter, il vous faut préparer l'ensemble des éléments relatifs à la musique utilisée : titre, référence des CDs, minutage, compositeur, éditeur.							
3 AUTORISATION DU PRODUCTEUR <small>(Droits d'utilisation phonographique)</small>	Autorisation requise Contacter un conseiller musical	Autorisation requise Contacter un conseiller musical pour obtenir un devis			Autorisation requise Contacter un conseiller musical	Pas d'autorisation préalable nécessaire	Autorisation requise Contacter un conseiller musical	Autorisation requise Contacter un conseiller musical
Forme de l'autorisation	Contrat + Facture	Facture				Ni facture ni contrat : la licence légale s'applique	Selon les cas	Contrat et facture ou facture seule selon les cas
Tarif	Le prix est par œuvre et fonction du minutage : - musique protégée : prix moyen 600 € HT la minute entamée - musique du domaine public (classique et traditionnel) : 1200 € HT la minute entamée	Le prix est par œuvre et fonction du minutage : - musique protégée : prix moyen 400 € HT la minute entamée. - musique du domaine public (classique et traditionnel) : 800 € HT la minute entamée	Le tarif dépend du minutage utilisé : - 80 € HT la minute entamée - forfait de 800 € HT au delà de 10 mn, quelle que soit la durée du programme (26', 52' ou 90')	Forfait pour un an : prix moyen de 2000 à 3000 € HT selon la diffusion - musique du domaine public (classique et traditionnel) : 4000 à 6000 € HT	Le prix est fonction du minutage : 0,80 € HT la seconde. - musique du domaine public (classique et traditionnel) : 1,60 € HT la seconde		30 € HT la minute entamée 80 € HT pour tous supports	Un forfait s'applique pour le cas des sites web et des serveurs téléphoniques (0800...). Pour les répondeurs et attentes téléphoniques, la SCPA a un mandat et gère directement les droits du producteur.
Étendue des droits	Droits monde 30 ans, tous supports			Droits donnés pour un territoire et une durée selon plan média	Droits monde 30 ans. Nombre de copies illimité		Nous consulter	Droits annuels renouvelables
Exemples de prix	1'32" de pop : 1200 € HT	1'32" de pop : 800 € HT	1'32" de pop : 160 € HT 14'52" de pop : 800 € HT (par épisode si série)		1'32" : 73,60 € HT		Nous consulter	Nous consulter
4 DÉCLARATION SACEM/SDRM/SESAM <small>(Droits d'auteur)</small>	Pour une diffusion : transmettre le "Cue Sheet" au diffuseur c'est-à-dire établir une liste des musiques utilisées sur un formulaire appelé "Cue Sheet" qui fasse apparaître les titres, auteurs, compositeurs, éditeurs et minutages pour que le diffuseur puisse faire la déclaration à la SACEM lors de la diffusion. Pour une exploitation sur support (DVD, VHS ou autre) : contacter la SDRM la société qui commande le pressage doit s'acquitter des droits de reproduction mécanique à la SDRM (SACEM)				Déclarer à la SDRM (SACEM) le nombre de copies du programme audiovisuel mises en circulation (1 € HT jusqu'à 50 copies, avec majoration au delà)	Déclarer les œuvres au diffuseur (sur une feuille appelée "Cue Sheet") qui fera sa déclaration auprès de la SACEM		Pour les utilisations sur Internet, vous devez déclarer les œuvres utilisées auprès du SESAM (SACEM), pour les autres utilisations, rapprochez-vous de la SACEM/SDRM

NB : Usages en vigueur au 01-03-06. Informations non contractuelles susceptibles de changements sans préavis. Les prix sont donnés à titre indicatif.
Contacts SACEM / SDRM / SESAM : www.sacem.fr, Tél : 01 47 15 47 15. SCPA : 01 41 43 74 85, www.lascpa.org.